

**Yves Perrier**  
Directeur Général

Paris, le 22 janvier 2020

Madame, Monsieur,

Amundi souhaite être un partenaire de long terme de ses clients investisseurs comme des entreprises dans lesquelles nous investissons pour leur compte. Notre objectif est d'assurer à nos clients une performance financière conforme à leurs attentes et à leur appétence aux risques. Nous considérons également qu'il est de notre devoir de s'assurer que cette performance financière soit alignée avec une contribution positive des entreprises aux grands enjeux de société. Nous considérons qu'il n'y a pas opposition entre la performance financière et cette contribution mais qu'au contraire elles se renforcent mutuellement.

Nous concevons notre rôle d'investisseur responsable sur la base d'un processus de notation des émetteurs selon trois critères ESG permettant d'analyser l'impact sur l'environnement, l'impact sur les questions sociales et la gouvernance. Nous l'exerçons selon trois modalités complémentaires et interdépendantes : un dialogue continu avec les entreprises, la prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissement, une politique de vote intégrant ces critères.

Je souhaite attirer votre attention sur deux thématiques que nous considérons comme prioritaires et porteuses d'opportunités pour les entreprises qui sauront les intégrer de façon positive :

- la **contribution à la transition énergétique**, qui est un enjeu majeur pour notre société. Il est indispensable que chaque entreprise s'inscrive dans une trajectoire de "décarbonisation" compatible avec les accords de Paris pour éviter des réactions en chaîne destructrices pour la stabilité de nos économies.
- la **contribution à la cohésion sociale** qui est un facteur clé d'équilibre pour nos démocraties. Dans ce contexte, Amundi est particulièrement attentif aux questions de rémunération des dirigeants. Celle-ci est appréciée au regard des résultats de l'entreprise et des pratiques de marché. Nous tenons également compte du caractère acceptable de celle-ci, que nous apprécions, entre autres, par l'analyse du ratio d'équité.

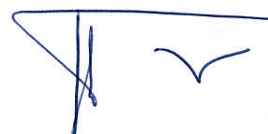
Par ailleurs, Amundi est en faveur de la participation des salariés à la gouvernance d'entreprise car elle permet d'aligner les intérêts des actionnaires et des salariés sur le long terme. Amundi promeut ainsi le concept d'administrateurs salariés comme principe de bonne gouvernance.

Je vous invite à prendre connaissance de notre politique de vote 2020, jointe à la présente. Ces principes, conformes aux priorités ainsi définies, guideront nos choix de vote lors des prochaines Assemblées Générales.

Ces défis ne peuvent être relevés sans un engagement profond de l'ensemble des acteurs économiques et financiers.

Les équipes d'Amundi se tiennent à votre disposition pour échanger à cet égard.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Yves Perrier